



Coordination du Système des Nations Unies au Niger

RAPPORT ANNUEL DU
COORDONNATEUR
RESIDENT

2012

Lettre au Secrétaire
Général



Unis dans l'action

TABLE DES MATIERES

Lettre au Secrétaire Général de l'ONU	2
Progrès dans la mise en œuvre du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF 2008-2013).....	4
Effet UNDAF 1	4
Effet 2 UNDAF	5
Effet 3 UNDAF	6
Avancée dans la réforme	7
Renforcement de la cohérence des Nations Unies.....	7
Efforts d'alignement sur les processus nationaux de planification	8
Appui au gouvernement pour la réalisation des OMD	8
Renforcement des capacités en coordination de l'aide.....	9
Programmes conjoints y compris le HACT	9
Appui à la consolidation de la paix et au dialogue politique.....	9
Coordination humanitaire	10
Eléments clés du plan de travail 2013.....	11
Recommandations	11

LETTRE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom de l'équipe de pays du système des Nations Unies au Niger, le rapport annuel du Coordonnateur Résident pour l'année 2012. Ce rapport présente les principaux événements sur le plan politique et en matière de développement ayant eu un impact sur les activités de l'équipe de pays. Il met en relief les progrès intervenus dans la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies au Niger. Il souligne également les progrès réalisés collectivement en 2012 dans l'atteinte des effets de l'UNDAF 2009-2013, en appui aux priorités nationales et relate le processus de formulation de l'UNDAF 2014-2018 en appui aux priorités nationales, de même que les appuis concernant les aspects humanitaires et les actions pour la sécurité du staff et des biens de l'organisation.

En ce qui concerne la *SITUATION POLITIQUE*, suite aux différents scrutins qui se sont tenus en 2011, et qui ont marqué au Niger le retour à l'ordre constitutionnel, avec notamment l'élection du Président Mahamadou Issoufou, et la mise en place d'un nouveau Parlement, l'année 2012 a été marquée par la volonté des autorités de mettre en œuvre une nouvelle gouvernance politique, et à consolider l'État démocratique et républicain par la mise en place des institutions prévues par la Constitution (Conseil économique et social (CESOG), le Conseil de la République, et la Cour des comptes), la tenue de réunions et d'assises importantes sur des dossiers d'intérêt national (Conseil National de la République (CNR), Conseil national de dialogue politique (CNDP), Etats généraux de la Justice) et la conduite d'opérations anti-corruption de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA). Néanmoins les institutions démocratiques connaissent des dysfonctionnements dus à la faiblesse des capacités des acteurs étatiques et non étatiques.

Pour ce qui est de la *SITUATION SECURITAIRE*, le Niger se trouve dans un environnement sécuritaire très agité et très dynamique suite à la prise de deux tiers du territoire Malien par des groupes terroristes, l'instabilité de la situation en Lybie et les actions de la secte Boko Haram du Nigeria avec des cellules dormantes au Niger, la circulation de bandes armées et de narcotrafiquants dans les zones frontalières. L'évaluation des risques et menaces a fait apparaître 4 menaces structurées à savoir : le terrorisme, la criminalité, les troubles sociaux et les catastrophes naturelles. Toutes ces menaces se traduisent par des enlèvements (œuvre de AQMI, MUJAO et autres groupes terroristes installés dans la bande sahélo-saharienne) ; des braquages à mains armées sur les axes routiers et de multiples formes d'occupations de la voie publique (souvent violentes), et des déplacements de réfugiés et de retournés (50.000) avec autant de conséquences sur les actions de développement et humanitaires.

La *SITUATION HUMANITAIRE* du Niger se caractérise par une insécurité alimentaire chronique qui entame de manière profonde les moyens d'existence des populations à 80% composée d'agriculteurs et d'éleveurs. Une importante proportion de la population (entre 15 et 51% suivant les ans) souffre d'insécurité alimentaire. Les récoltes ont été bonnes en 2012, mais cela ne doit pas occulter l'étendue et la gravité de l'insécurité alimentaire qui exacerbe une situation nutritionnelle préoccupante. La dernière enquête SMART de Juillet 2012 a révélé un

taux de malnutrition aiguë globale de 14,8%, taux qui dépasse largement le seuil d'alerte de 10% et est proche du seuil d'urgence de 15% (selon les normes de l'OMS).

Suite à l'alerte précoce du gouvernement, la mobilisation des ressources internes et externes, l'appui technique des organisations humanitaires et des agences du SNU, l'essentiel des besoins a pu être couvert à temps, évitant ainsi une crise alimentaire importante aux conséquences dramatiques pour les populations et le cheptel.

Au cours de l'année 2012, le Niger a été victime de catastrophes naturelles (inondations) dans plusieurs localités. Des inondations sans précédent ont touché plus d'un demi-million de personnes. Elles ont provoqué d'importants dégâts sur les habitations, les infrastructures publiques, les cultures vivrières fluviales et de rente. Les pertes en vies humaines ont été importantes avec une centaine de morts dénombrés. L'imprévisibilité des précipitations, la dégradation continue de l'environnement, la précarisation des conditions de vie, laissent présager de l'occurrence d'inondations de grande ampleur au cours des années à venir, favorisée par les effets du changement climatique. Les mouvements de populations occasionnés par les inondations et ceux relatifs aux crises et conflits dans la sous-région, aggravent l'insécurité alimentaire et les conditions sociales et sanitaires des communautés. En effet, les conditions d'une extension du choléra, et du paludisme sont réunies. Ils gagneront en prévalence d'année en année du fait des mauvaises conditions d'hygiène, du manque d'accès à l'eau potable, des inondations, de la grande promiscuité (surtout dans les camps) et de l'insuffisance des mesures de prévention.

En termes **économique et de développement**, il est à noter que l'IDH du pays est de 0,295, ce qui le classe au 186^{ième} rang sur 187 pays dans le dernier Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2011. L'indice de pauvreté reste à 59,5% malgré des objectifs de 36,5% pour 2015. L'Indice de Gini est le plus faible des pays de la CEDEAO, ce qui traduit une relative bonne répartition des fruits de la croissance (PNUD, RDU 2012). Certains indicateurs sociaux ont évolué positivement (EDSN) : le taux de mortalité infantile (127‰ en 2012), l'accessibilité géographique aux services de santé (45% en 2009 ; 80 % en 2012), le pourcentage des accouchements assistés par du personnel médical (39,72% en 2011 ; 29,3% en 2012), le taux de consultation prénatale (94,0% en 2011 ; 82,9% en 2012), et le taux brut de scolarisation (76,1% en 2011 ; 79,1% en 2012). Avec une croissance démographique annuelle de 3,3% et un nombre moyen d'enfants par femme passant de 7,1 en 2006 et 7,6 en 2012 (EDSN), la maîtrise de la croissance démographique reste un défi majeur.

L'économie est peu diversifiée et fortement dépendante du secteur agricole particulièrement vulnérable aux aléas climatiques. Le taux de croissance moyen annuel du PIB réel était de 2,1% en 2011, mais devrait connaître une forte accélération pour se situer à 12% en 2012. Cette croissance estimée est tirée par les secteurs minier et pétrolier, grâce notamment à l'entrée en service fin 2011 de la raffinerie de Zinder, et le secteur agricole bénéficiant d'une bonne pluviométrie en 2011/2012, bien répartie dans le temps et dans l'espace.

La politique budgétaire a été plutôt expansionniste et les investissements publics dans les infrastructures et le secteur agricole soutiennent la croissance. Son taux d'investissement qui a constamment dépassé les 30% du PIB depuis 2008, est le plus élevé des pays de la CEDEAO

en 2012 avec 41,4% du PIB (FMI, Oct. 2012). Le Niger reste néanmoins fortement tributaire de l'aide extérieure, qui demeure très faible par rapport aux besoins réels de financement.

Pour répondre à ces multiples défis, dont ceux de l'atteinte des OMD à l'horizon 2015, le Niger a élaboré un Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) incluant l'Initiative 3N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »), basé sur une vision à moyen terme du développement économique et social et des stratégies sectorielles. Une table ronde appuyée par le SNU a sanctionné, en novembre 2012, le bouclage à plus de 100% du gap du plan de financement du plan d'actions prioritaires estimé à 4,7 milliards de dollars US.

PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'ASSISTANCE AU DÉVELOPPEMENT (UNDAF 2008-2013).

Une revue à mi-parcours a été réalisée en 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNDAF 2008-2013, en collaboration avec les partenaires nationaux. La revue a fait le constat d'une faiblesse dans la coordination de l'UNDAF, en ce qui concerne le rôle de l'Equipe Pays, du Comité technique Inter-agences, des groupes de suivi des effets et du S&E. Dans ce cadre des mesures correctives ont été prises en 2012 pour la redynamisation de ces groupes avec des rôles plus directifs et/ou plus actifs avec comme résultat une plus grande l'appropriation de l'UNDAF par le SNU et les partenaires nationaux.

Les principaux résultats obtenus pour l'UNDAF en 2012 se résument comme suit :

EFFET 1 UNDAF : *D'ici 2013, les populations vulnérables améliorent leur sécurité alimentaire, contribuent à la gestion durable de leurs ressources naturelles et diversifient leurs sources de revenus.*

En vue de la réalisation de cet effet, le SNU a prêté un appui coordonné à la réponse humanitaire facilitée par la collaboration étroite entre le Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises et l'Equipe Humanitaire Pays. Le Processus d'Appel Global (CAP Niger 2012) a permis de mobiliser \$313 millions, soit 64 % de financement du montant final du CAP demandé (\$489 millions USD) (dont \$25.000.000 octroyés par le CERF).

La revue à mi-parcours de l'UNDAF a permis de faire le point en 2012 et de noter que même si l'insécurité alimentaire et nutritionnelle demeure une cause majeure de la vulnérabilité des populations, la bonne coordination des interventions des agences du SNU a permis d'atteindre des résultats probants notamment en ce qui concerne le renforcement du système d'alerte précoce et la programmation conjointe d'un paquet d'interventions destinées à améliorer la sécurité alimentaire et les capacités de résilience des ménages vulnérables (cash transfert, cash for work, programme filets sociaux, distribution de semences améliorées etc.). Ainsi, le pourcentage des ménages en insécurité alimentaire et nutritionnelle observé est en adéquation avec la cible fixée pour 2012, et la bonne tendance devrait être confortée par les résultats de la campagne agricole.

Par rapport aux dépenses liées à alimentation, des progrès ont été réalisés. Cependant la récurrence des crises alimentaires et la vulnérabilité qui en découle n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés. La bonne campagne agricole 2012 devrait permettre de tendre vers la cible fixée pour 2013.

Sur la plan de la lutte contre la malnutrition, le renforcement de l'offre de services de prise en charge de la malnutrition et du système de surveillance a permis d'assurer la prise en charge de plus 355.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et plus de 440.000 enfants souffrant de malnutrition modérée avec des performances satisfaisantes. La disponibilité des produits alimentaires qui en résulte et l'amélioration des pratiques nutritionnelles avec une augmentation de l'allaitement maternel exclusif (13% en 2006, 23% en 2012) devraient favoriser une réduction de la malnutrition des enfants.

Dans le domaine de l'environnement, il a été financé la préparation et la participation aux fora internationaux notamment Rio+20 et la COP 18 sur le changement climatique. D'autre part, grâce à la sensibilisation, la formation et des ressources financières, 16 communautés villageoises (environ 30.000 personnes, 53% de femmes) ont accès aux services énergétiques au moyen de plateformes multifonctionnelles, 2 modules de formation pour l'intégration du changement climatique dans les curricula scolaires du primaire et du secondaire ont été développés et sont actuellement testés, 1033 ha de dunes de sable ont été fixées, 730 ha de terres dégradées récupérées, 158.000 plants produits et plantés et 5.000 paysans ont adopté l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse. L'appui technique et le financement de 40 micro-projets ont contribué à renforcer la résilience des communautés.

Par la sensibilisation et le plaidoyer, la politique nationale sur le changement climatique a été élaborée prenant en compte la nouvelle vision déclinée dans le PDES et incluant l'Initiative 3N. Aussi, ces nouvelles priorités nationales sont-elles reflétées dans le CSIN/GDT. Enfin, le projet Corridor de Faune a permis le classement de la réserve naturelle Termit Tin Touma.

EFFET 2 UNDAF : D'ici 2013, les populations vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité et participent à la maîtrise de la croissance démographique

Pour la réalisation de cet effet, le SNU compte à son actif :

- L'élaboration des schémas directeurs des hôpitaux nationaux et centres de référence ; élaboration de la stratégie nationale du financement de la santé en vue de la couverture universelle ; élaboration d'un plan décennal de ressources humaines pour la santé 2011-2020 ;
- La contribution à l'amélioration de la couverture vaccinale des enfants, l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant (baisse sensible du taux de mortalité des moins de 5 ans) et le renforcement de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles ;
- Le renforcement de la Coordination de la lutte contre le VIH/sida, du Système de S&E et du Plaidoyer et de la mobilisation avec un focus particulier sur le Plan e-TME (élimination de la transmission de la mère à l'enfant) et le traitement des PVVIH ;

- La sensibilisation en matière de santé de la reproduction menée au niveau périphérique (populations rurales et responsables de centres de santé intégrée).
- Pour l'éducation, le SNU a poursuivi ses efforts en termes d'amélioration de l'accès, la qualité et l'équité dans l'éducation de base en vue d'assurer une scolarisation universelle pertinente à tous les enfants. Parmi les réalisations de 2012 on peut citer : accroissement de l'accès à l'école, surtout en faveur des filles et des enfants en zones rurales (nombre de filles inscrites en 1ère année primaire : 215.682 en 2010-2011, 219.743 en 2011-2012), renforcement des capacités du personnel enseignant, finalisation de la lettre de politique sectorielle de l'éducation et de la formation 2013-2020.

EFFET 3 UNDAF : *D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix*

Au titre de l'année 2012, le SNU a favorisé le dialogue ayant abouti à un consensus national entre les acteurs politiques au sein du CNDP sur la réforme du code électoral pour les prochaines élections. Les agences du SNU ont également poursuivi leur appui au gouvernement du Niger à travers un programme inter agences d'appui à la promotion des Droits Humains signé entre le CR et le Ministre de la Justice, dans le but. Cette expérience a comme but d'amener les agences à travailler ensemble à la promotion des droits humains au Niger à travers un programme développé par le Groupe thématique Genre et Droits Humains avec l'appui du Conseiller en droits de l'homme de l'Equipe Pays.

Les appuis apportés ont permis entre autres : l'adoption par l'Assemblée Nationale et la promulgation par le Président de la République de la loi portant composition, attribution et fonctionnement de la Commission Nationale des droits des droits humains ; la rédaction et la validation de 3 rapports aux organes des traités ; l'élaboration et la validation du Plan d'Action National de mise en œuvre des recommandations sur le rapport EPU ; la formation de 49 avocats sur la traite des personnes ; la sensibilisation de plus de 1500 jeunes sur les droits de la femme et le Genre ; la formation de 20 régisseurs et 40 surveillants et leurs adjoints des maisons d'arrêt du Niger sur les droits des détenus ; la célébration avec succès du 64^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Ces résultats, cités pour certains comme de bonnes pratiques au niveau de l'Office du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, sont salués par le Gouvernement, la société civile et la Haut-Commissaire Adjointe aux Droits de l'Homme qui a exprimé de vive voix son satisfécit lors de sa visite d'avril 2012.

Malgré ces résultats fort encourageants, le programme inter agences d'appui aux droits humains devra franchir à l'avenir d'autres étapes pour aller vers un programme véritablement conjoint avec une définition des responsabilités, l'harmonisation des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation.

Dans les autres domaines de la Gouvernance, il faut mettre en exergue les éléments suivants : le soutien à la mise en œuvre des réformes des finances publiques (CDMT, revue des dépenses publiques) pour une meilleure efficacité et alignement entre les dépenses publiques ; le

renforcement des capacités nationales pour la planification stratégiques et le S&E des politiques et programmes publics, et l'accompagnement dans la mise en place de la feuille de route sur l'opérationnalisation des transferts de compétences et des ressources aux collectivités territoriales.

AVANCÉE DANS LA RÉFORME

RENFORCEMENT DE LA COHÉRENCE DES NATIONS UNIES

Parmi les points saillants de la coordination visant à renforcer le travail conjoint et la cohérence des activités opérationnelles du SNU en 2012 il faut signaler :

- Contrairement à 2011, la fonction du Coordonnateur Résident assurée sans interruption depuis février 2012 (prise de fonction de M. Fodé Ndiaye le 06 février 2012 en tant que CR/DO et en tant que CH en juillet 2012) ;
- La prise de décisions par consensus et sur la base d'une démarche participative et de responsabilité collégiale, au sein de l'Equipe Pays, par des rencontres ordinaires mensuelles et réunions ad hoc ;
- La coordination effective des réponses aux crises et urgences sous l'égide d'OCHA et du CH, et la tenue de réunions ordinaires mensuelles et réunions extraordinaires de l'Equipe Humanitaire Pays ;
- Une bonne coordination entre les agences, au sein de l'Equipe Humanitaire Pays et avec le Gouvernement pour l'Alerte précoce, lancement de l'Appel Global Consolidé au plan local, mobilisation des acteurs et des bailleurs de fonds ayant permis de répondre de manière appropriée à la crise et d'éviter une catastrophe humanitaire ;
- Compte tenu du nouveau paradigme, le SNU a développé des réflexions et tenu des rencontres sur la résilience en vue de mieux coordonner la vision et les actions ;
- La préparation du nouveau cycle de programmation par la formulation de l'UNDAF 2014-2018, entièrement aligné sur les priorités nationales identifiées dans le PDES, avec la tenue d'une retraite sur la résilience, les programmes conjoints, un atelier de pré-positionnement stratégique et un atelier de positionnement stratégique avec les acteurs nationaux ;
- L'élaboration concertée du CAP 2013 ;
- La priorité donnée à la programmation conjointe (avec celle initiée sur les aspects relatifs à la consolidation de la paix) et la poursuite des activités de mise en œuvre de 4 programmes conjoints ;
- Le fonctionnement effectif de 7 groupes thématiques en 2012 : Comité Technique Inter-Agences ; GT Genre/Droits Humains ; Groupe Communications UN; Groupe Opérations NU ; équipe conjointe VIH/Sida, Comité HACT et GT Suivi/Evaluation, même si des améliorations s'avèrent nécessaires ;
- Sur les aspects de sécurité, la tenue des réunions mensuelles du Security Management Team. Au regard de la situation sécuritaire, le DO et le SMT ont mis en place des

mesures de mitigation pour renforcer le dispositif de sécurisation des personnels, leurs dépendants et les biens du SNU-Niger. En outre, le SMT a reçu, discuté, commenté et pris en charge des missions de revue de la sécurité des bâtiments, de « MOSS Compliance » ; les relations avec le Gouvernement hôte ont été renforcées avec des rencontres et la prise de mesures additionnelles de sécurité (patrouilles et sécurisation des locaux).

- Organisation conjointe de plus de 16 visites de haut niveau ayant permis de renforcer l'appui des principaux responsables des agences et de développer le plaidoyer en faveur du pays.

EFFORTS D'ALIGNEMENT SUR LES PROCESSUS NATIONAUX DE PLANIFICATION

Tous les projets du SNU sont alignés d'une manière ou d'une autre sur les principaux plans et programmes du Gouvernement tels que décrits dans la SDRP 2008-2012, et les programmes et stratégies nationaux au niveau sectoriel.

En 2012, la formulation du PDES 2012-2015 a été faite avec l'appui du SNU notamment pour les travaux préparatifs, l'élaboration de la feuille de route, la mise en place du cadre institutionnel de pilotage et pour la formulation. Le SNU a également participé à l'organisation de la table ronde de financement du plan d'actions prioritaires. Le PDES vise à conforter les avancées pour la réalisation des OMD à l'horizon 2015.

L'alignement de l'UNDAF sur le système de planification et les priorités nationales demeure l'une des idées fortes de la réforme des NU. Elle se concrétise par l'utilisation des analyses nationales (PDES et bilan SDRP) sans passer par le Bilan Commun de Pays pour la formulation de l'UNDAF 2014-2018 en finalisation, avec donc pour principales sources d'inspiration le PDES et les orientations de la réforme.

APPUI AU GOUVERNEMENT POUR LA RÉALISATION DES OMD

L'Equipe Pays a contribué de manière coordonnée à maintenir, dans un contexte difficile (inondations, retour massif de migrants, arrivée de réfugiés...), les résultats acquis dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers ses activités opérationnelles menées par les agences en synergie et de manière complémentaire et par son appui à la mise en œuvre du plan d'action pour l'accélération de l'atteinte de l'OMD 1 MAF Niger, visant la réduction de l'extrême pauvreté et la faim.

Dans le domaine de la santé, les interventions du SNU ont permis une évolution positive de l'OMD 4 « Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans », pour lequel la cible à 2015 pourrait être atteinte.

Dans le domaine de l'éducation aussi, les appuis du SNU dans les infrastructures et le renforcement de la qualité ont favorisé une amélioration significative du taux brut d'admission qui pourrait atteindre l'OMD 3 si les efforts en cours se poursuivent.

Pour les autres OMD, le SNU poursuit de manière collective ses efforts de plaidoyer et d'appui par le biais de programme conjoint afin d'améliorer significativement la tendance des indicateurs.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN COORDINATION DE L'AIDE

La Cellule de Coordination des Aides Extérieures du gouvernement bénéficie de manière continue d'un programme de renforcement des capacités avec le soutien de Development Gateway. Le SNU a également appuyé l'élaboration de la plateforme de gestion de l'aide, la matrice des flux d'aide, ainsi que le rapport sur la coopération au développement, afin de faciliter la concertation et le dialogue entre les partenaires au développement dans le cadre du Comité OCDE/DAC. Ce Comité, dont le PNUD assure la co-présidence et la coordination technique, a tenu en 2012 des séances de travail régulières ayant la concertation entre partenaires au développement d'une part et avec le Gouvernement d'autre part.

Le SNU a poursuivi son soutien au développement des approches sectorielles dans la santé et l'éducation pour une meilleure coordination-harmonisation de l'aide au niveau sectoriel. Parmi les actions phares on peut citer la contribution au développement de fonds commun des bailleurs dans le secteur de la santé, la finalisation et adoption de la politique sectorielle éducative qui va fédérer tous les ministères et acteurs du secteur dans une vision commune, et le développement d'outils communs de planification et de suivi.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda national de la Déclaration de Paris, le SNU a soutenu les autorités nationales et les organisations de la société civile dans le cadre du forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Busan.

PROGRAMMES CONJOINTS Y COMPRIS LE HACT

En 2012 le SNU a poursuivi la mise en œuvre 4 quatre programmes conjoints : (i) le programme conjoint Maradi financé par le Grand-Duché du Luxembourg; (ii) le programme enfance, nutrition et sécurité alimentaire financé par le Fonds MDG Espagne-PNUD (iii) le programme conjoint sur le Genre et Droits humains (iv) le programme conjoint sur le VIH/SIDA. Un programme conjoint relatif à la consolidation de la paix et à l'appui aux jeunes dans la région de Tahoua a été identifié et devrait être mis en œuvre en 2013 sur financement IRF du Peace Building Fund.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Approche Harmonisée de Transferts des Espèces aux Partenaires nationaux, les structures devant faire l'objet de la micro-évaluation ont été identifiées et le contrat avec le cabinet signé. Les travaux devront démarrer dans le courant du mois de Janvier 2013.

APPUI À LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET AU DIALOGUE POLITIQUE

Le SNU a aussi exécuté des programmes visant à consolider la paix et créer un environnement stable. En partenariat avec l'UE et le Danemark, le SNU a contribué à la consolidation de la paix dans les zones Nord par 1) la formation et le déploiement d'une police municipale dans 15 communes d'Agadez ; 2) le déminage humanitaire, le contrôle et la collecte des armes légères

et illicites ; 3) la réalisation de micro-projets ayant permis la création d'emplois de jeunes ; 4) la formation de 10 000 enfants nomades ; 5) l'octroi de subventions pour appuyer les initiatives de paix.

Les capacités des structures nationales dont le mandat est de contribuer à la consolidation de la paix, en particulier, de la Haute Autorité à la consolidation de la Paix, ont également été renforcées. Une caravane de la paix a également été soutenue. Les concertations avec les chefs traditionnels ont été développées.

En ce qui concerne les droits humains, deux projets de consolidation de la paix dans la Région de Tahoua ont été identifiés et soumis à la Coopération Japonaise et au Bureau du Fonds d'Appui à la Consolidation de la Paix à hauteur d'environ \$3 million chacun. L'objectif principal est de soutenir la consolidation de la paix par la mise en œuvre de programmes en faveur des jeunes gens de la zone et cherchera, à travers leur inclusion dans des activités productives et sociales, à canaliser leur énergie vers des activités communautaires, citoyennes et favorisant la consolidation de la paix, et éviter qu'ils ne représentent des cibles de recrutement faciles pour les groupes terroristes et extrémistes.

La contribution future du SNU s'articulera autour des axes du PDES, de la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones Sahélo-Sahariennes ou encore à travers l'exécution d'activités en partenariat avec la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix. En effet, l'axe 1 du PDES, document de référence, fait de la sécurité une priorité majeure.

COORDINATION HUMANITAIRE

Compte tenu de la situation sécuritaire, le SNU a fourni son assistance, aux retournés, ainsi qu'aux réfugiés en provenance du Mali.

En ce qui concerne l'urgence relative aux inondations, le SNU a fourni son assistance aux populations déplacées internes. L'assistance médicale, alimentaire et non alimentaire dans des sites de relogement temporaire aménagés par les autorités et les partenaires humanitaires a été organisée. Des travaux d'aménagement sont actuellement en cours pour leur relogement définitif dans des lieux sécurisés.

Le rôle principal de l'Equipe Humanitaire Pays dans le plaidoyer et la mobilisation de ressources pour répondre aux besoins humanitaires les plus pressants a été pleinement joué. Le service aérien des NU a facilité l'accès des humanitaires à certaines régions enclavées. Des financements ont été conséquents dans le cadre du Plan d'action humanitaire pour le Niger en 2012 et la mobilisation de fonds devrait se poursuivre pour permettre la poursuite des activités, avec un volet sur la résilience.

D'autre part, la mise en œuvre des principes de la réforme humanitaire suit son cours, afin d'améliorer l'efficacité et la prévisibilité des réponses à travers les secteurs de coordination ou groupes sectoriels (sécurité alimentaire, nutrition, santé, eau, hygiène et assainissement, protection, éducation d'urgence) et des forums inter agences tels que l'Equipe de Pays, l'équipe Humanitaire Pays, et l'Inter Cluster et des réflexions conjointes sur la résilience par exemple.

ÉLÉMENTS CLÉS DU PLAN DE TRAVAIL 2013

Sur la base des défis identifiés par le SNU, l'équipe de Pays envisage de concentrer ses efforts, pour l'année 2013, principalement sur :

- Le renforcement du dialogue politique sur les aspects de gouvernance, paix et sécurité
- La mise en place de programme conjoint opérationnel en faveur de la résilience
- L'appui à la mise en œuvre du PAP du PDES et des priorités des politiques sectorielles notamment l'Initiative 3 N
- La mise en œuvre du Plan d'Action 2013 de l'UNDAF 2009-2013 et de son dispositif de S&E
- La signature et diffusion de l'UNDAF 2014-2018 / Planification 2014-2018 (UNDAF, Programmation des agences)
- L'opérationnalisation du HACT avec la mise en œuvre des recommandations de la microréalisation
- Le démarrage du programme conjoint Paix Sécurité Développement avec les financements du Peace Building Fund / mise en œuvre de programmes conjoints en cours et identification de nouveaux
- La mobilisation de ressources financières et le renforcement des activités de plaidoyer et de communication conjointe
- L'amélioration du fonctionnement des groupes de travail (effets, thématiques...)
- La préparation et la réponse aux urgences humanitaires, sanitaires et aux catastrophes
- Le développement de la capacité à assurer la sécurité et la sûreté du personnel

RECOMMANDATIONS

Au regard du risque sécuritaire accru, notamment depuis l'entrée des forces de défense du Niger dans le conflit armé au nord Mali (suite à l'intervention française dans la période subséquente), une réflexion doit être initiée sur la contribution du SNU pour une réponse appropriée à la situation sécuritaire et pour l'installation de mécanismes appropriés pour la mise en œuvre de l'UNDAF.

Vu la dimension régionale prise par certains événements, la concertation au plan régional concernant les questions de développement devra être renforcée.

En outre, la coordination devrait être davantage appuyée dans le but d'assurer des fonctions essentielles de planification stratégique, de communication et de suivi-évaluation.